

LE FEUILLETON DE L'ANAPHORISATION : DE « FACETTES » EN « DEGRES »

Marion PESCHEUX,
Université Jean Monnet, St Etienne
Laboratoire CERC EA 3824, Université de Nantes
marion.pescheux@univ-st-etienne.fr

Sommaire :

- 1- Anaphorisation et anaphore : des définitions « non rigoureuses »
 - 1.1. L'anaphore et son aspect « discursif »
 - 1.2. L'anaphore et son aspect référentiel
- 2- Des arrière-plans extralinguistiques : mémoire et interprétation
 - 2.1. Théorie de la communication et théorie de l'action
 - 2.2. Mémoire et attention
 - 2.3. Focus d'attention et anaphorisation
 - 2.4. Reconnaissance
- 3- Des « degrés » d'anaphorisation ?

Résumé de l'épisode précédent :

Après avoir pris la précaution de limiter son ambition à effectuer une réduction théorique autour des mécanismes d'anaphorisation, l'auteur propose de considérer le processus d'anaphorisation sous diverses « facettes » souvent étudiées : une facette « discursive », où les théories insistent sur l'aspect *coordination* syntactico-sémantique effectuée par deux termes (« source » et « anaphorique ») ; une facette « référentielle », où les théories insistent sur le *renvoi* de l'anaphorique et de la source à un référent qui peut être le même. Quoi qu'il en soit, le mécanisme repose sur des opérations mentales qui en constituent l'arrière plan cognitif, qui sera à présent esquissé dans cet épisode.

2. Deuxième épisode : Des arrière-plans extralinguistiques

2.1. Théorie de la communication et théorie de l'action :

Le mécanisme d'anaphorisation présent dans un discours fait partie d'une production linguistique, issue d'une interaction entre divers partenaires. Selon les théories, cette interaction au moyen du discours peut être vue notamment comme relevant : a) d'une théorie de la communication ou encore (b) d'une théorie de l'action, les deux approches n'étant pas exclusives l'une de l'autre.

Dans le cadre d'une *théorie de la communication*, l'interaction verbale pourra être vue non seulement comme un transfert d'information d'un émetteur à un récepteur, mais comme la production et l'interprétation d'indices (Sperber et Wilson 1989 : 13 ; Sperber 1996). C'est dans ce cadre que s'inscrivent les quelques réflexions qui vont suivre dans le présent épisode, et plus particulièrement sur l'aspect mémoriel du point de vue du destinataire, sur l'aspect de l'*interprétation* d'indices

Dans le cadre d'une *théorie de l'action*, l'interaction verbale pourra être vue comme un ensemble d'actes de langage effectués par deux interlocuteurs (Austin 1970 ; Searle 1972), c'est-à-dire d'actes effectués au moyen du discours, du fait que celui-ci se présente comme orientant la poursuite de l'interaction ou comme créant de nouvelles obligations aux partenaires (Ducrot 1984 : 174) ; dans cette perspective, on s'intéresse plus à la *production* d'indices et aux formes linguistiques spécifiquement utilisées pour permettre cette orientation du discours, du point de vue du locuteur. C'est ce cadre qui sera privilégié dans l'épisode suivant (épisode 3).

Dans les deux cas de figure, théorie de la communication ou théorie de l'action, qui influencent la théorie linguistique, notamment pour décrire l'anaphore, le discours mobilise des compétences tant chez le locuteur que chez son partenaire. Ces compétences

s'attachent notamment à l'évocation, la remémoration, la création d'éléments de connaissance *partagés* par les deux participants à l'interaction dans leur discours ;c'est-à-dire dans le cas de l'anaphorisation, d'un élément qui « a été introduit ou évoqué dans la mémoire du destinataire à l'occasion d'un segment de discours » (Ducrot Schaeffer, 1995 : 550). Sont donc impliqués ici mémoire et attention du destinataire, c'est-à-dire l'interprétation d'indices.

2.2. Mémoire et attention

Dans le cas de l'anaphore, il sera ici considéré avec Corblin (1995 : 18, 21) qu'« une focalisation antérieurement établie sur un item spécifique » - vers lequel le locuteur a orienté l'attention du destinataire auparavant- est « maintenue » ou encore qu'il y a maintien du « champ d'attention » du destinataire, et ce, au moyen de l'anaphorique (voir aussi Kleiber 2001 : 12 ;34 ; Ducrot Schaeffer 1995 : 550). On parlera donc souvent, au plan cognitif :

- (a) d'un savoir « partagé » ;
- (b) de la perception de ce savoir
- (c) de l'orientation de la perception sur ce savoir

- (a) Un savoir partagé : la relation entre le second terme et le premier terme est, on l'a vu au premier épisode, soit une « connexion sémantique » (Tesnières), une « identité partielle » (Greimas Courtès), une « allusion » (Ducrot) ou encore un « renvoi » (Kleiber) de l'un à l'autre. Au sein du discours, le savoir est « partagé », entre autres, en ce que l'occurrence de l'anaphorique présente un élément de connaissance *déjà* connu des deux participants à l'interaction (locuteur et interlocuteur), parce que cet élément est présent dans la « source ».
- (b) La perception de ce savoir partagé par le destinataire du discours est possible si l'attention de celui-ci se porte et se maintient sur ce savoir partagé. En d'autres termes, il y a selon Corblin : (i) focalisation de l'attention sur ce savoir; (ii) maintien ou réactivation du « focus » d'attention du destinataire ou encore un « pont » mémoriel entre premier et second terme effectué par le destinataire (Kleiber 2001 : 28, 39, 187). L'anaphorisation mobilise un mécanisme d'association mentale entre deux termes dans le discours.
- (c) Enfin, l'orientation de la perception sur ce savoir partagé s'effectue au moyen du second terme : l'anaphorisation repose donc sur la présentation d'indices pour repérer l'élément de savoir partagé, c'est-à-dire sur la présentation d'une forme linguistique de nature à permettre l'opération cognitive : cet aspect sera développé dans notre dernier épisode.

2.3. Focus d'attention et anaphorisation

Assumant une fois de plus le risque de réduire à l'excès la description de l'anaphorisation, cette fois-ci, du point de vue cognitif, on insistera avec Kleiber (2001 : 186-7) sur une contrainte du processus anaphorique (rappelons que pour l'auteur « est anaphorique une expression qui renvoie à une entité déjà connue par l'interlocuteur, c'est-à-dire un référent » [...] dans la mémoire immédiate » (Kleiber 2001 : 29). Cette contrainte est double (2001 : 186-7) : (1) disponibilité dans le texte (antécédent ou conséquent) ou accessibilité du référent de l'expression anaphorique : il faut que le référent de l'expression anaphorique soit, d'une façon ou d'une autre, directe ou indirecte, présent dans le texte ou dans la mémoire discursive [...] de telle sorte que le pontage inférentiel qu'exige l'interprétation de toute expression anaphorique puisse être inféré [...] (2) l'information apportée par l'expression anaphorique elle-même, c'est-à-dire les traits descriptifs qu'elle donne du référent [doivent être] aussi accessibles ou disponibles dans la mémoire immédiate. ». En final, on retiendra ici que « l'expression anaphorique ne peut installer une information sur le référent qui ne se trouverait pas déjà installée par l'expression anaphorique ».

En définitive, que l'on se revendique d'une approche « discursive » ou référentielle » de l'anaphorisation, (selon la partition théorique arbitraire proposée à l'épisode précédent), pour

que fonctionne le mécanisme d'anaphorisation, il doit mobiliser la mémoire du destinataire du discours :

- en focalisant d'une part son attention sur un élément de connaissance, en le présentant dans le discours ;
- d'autre part, en installant cet élément de connaissance dans le discours *de telle sorte que les caractéristiques de cet élément soient accessibles ou disponibles* pour que le destinataire puisse y accéder.

C'est cette réactivation dans le discours qui permettra la *reconnaissance* par le destinataire de l'élément de connaissance déjà présenté.

2.4. Reconnaissance

En sémiotique linguistique, la *reconnaissance* est « une opération cognitive par laquelle un sujet établit une relation d'identité entre deux éléments dont l'un est présent et l'autre absent (ailleurs ou passé) » (Greimas Courtès 1993) . La reconnaissance est aussi une opération qui « implique des procédures d'identification permettant de discerner les identités et les altérités » (ibid.) et qui implique notamment de repérer les isotopies discursives, c'est-à-dire « toute itération d'une expression linguistique » toute répétition qu'elle soit au plan du contenu ou au plan de l'expression dans un discours (Rastier 1987 : 91 ; 1989 : 279), et notamment des anaphorisations.

En résumé

L'exploration extralinguistique se bornera ici à conclure ce paragraphe en posant ceci : le mécanisme d'anaphorisation dans un discours s'insère dans des productions linguistiques relevant tant d'une théorie de la communication que d'une théorie de l'action.

Les phénomènes attentionnels et mémoriels (« focus d'attention », « reconnaissance ») qui ont été esquissés ici pour expliquer l'arrière plan cognitif de l'anaphorisation évoquent des processus de production et de repérage d'indices, tels que certains aspects d'une théorie de la communication les envisagent.

Pour sa part, si elle s'attache peu aux aspects cognitifs, la théorie de l'action, telle que développée en matière de langage par Searle et ses successeurs peut éclairer le mécanisme d'anaphorisation, si l'on se place alors du côté du locuteur, et de la production d'indices.

On considérera donc d'un point de vue global, que la production de discours se situe dans une interaction ; que cette interaction met en jeu des indices à interpréter ; l'interprétation repose sur des mécanismes attentionnels et mémoriels ; l'interprétation se fonde ainsi sur des processus de *reconnaissance* sémiotique ; enfin, et ceci s'insère à nouveau dans le domaine linguistique, la reconnaissance sémiotique par un interprète-destinataire dans un discours est favorisée par toute itération d'expression linguistique, au rang desquels les anaphores. Cette notion d'« itération d'expressions linguistiques » est elle-même à préciser : c'est ce dont l'exploration tentera de rendre compte dans l'épisode suivant.

Bibliographie indicative

Austin, J.L.. 1970. *Quand dire, c'est faire*, Paris : Editions du Seuil.

Kleiber, G.. 2001. *L'anaphore associative*, Paris : PUF.

Rastier, F.. 1987. *Sémantique interprétative*, Paris : PUF.

Rastier, F.. 1989. *Sens et textualité*, Paris : Hachette..

Searle, J.R.. 1972. *Les actes de langage*, Paris : Hermann.

Sperber D.. 1996. *La contagion des idées. Théorie naturaliste de la culture*, Paris : Editions Odile Jacob.

Sperber, D. et Wilson, D.. 1989. *La pertinence. Communication et cognition*. Paris : Editions de Minuit.